

Crise au Mali et action des collectivités locales



Constance Koukoui est en charge des questions de sécurité alimentaire et du pôle Afrique subsaharienne à [Cités Unies France](#) (CUF), l'association qui fédère les collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale.

Avant le coup d'État et l'offensive djihadiste qui ont déstabilisé le Mali en 2012, la situation alimentaire était déjà très préoccupante. En dépit des contraintes, les collectivités françaises ont fait le choix de poursuivre leur coopération avec les élus locaux maliens.

Comment les collectivités françaises ont-elles réagi à la crise politique malienne ?

C. K. : L'occupation du Nord du pays et les déplacements de population vers le centre et le Sud ont fait que l'ensemble du territoire a été touché. Malgré tout, les collectivités maliennes ont bénéficié d'un soutien sans faille de leurs homologues en France : rien ne s'est arrêté. Les collectivités françaises ont voté des subventions exceptionnelles, ont fait des déclarations politiques de soutien, et ont accueilli leurs partenaires en France pour leur permettre de témoigner de la réalité de la situation, au-delà de ce que l'on peut entendre dans les médias.

Pourquoi continuer à soutenir les administrations locales dans un pays en guerre ?

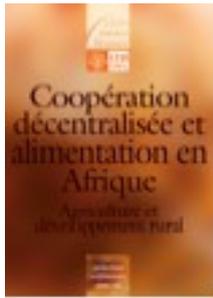
C. K. : Les partenariats étant préexistants à la crise, il a été possible d'intervenir rapidement avec tous les avantages de la coopération à l'échelon territorial : bonne connaissance des besoins et des réalités du terrain tout en ayant une cohérence d'ensemble des actions menées sur le territoire. Et les institutions locales n'ont pas cessé de fonctionner : les élus maliens sont restés en contact entre eux et avec les chefs de quartier ; leur expertise a permis d'établir un [plan d'action prioritaire](#) qui a été validé par le gouvernement malien.

Vous étiez présents à la conférence des donateurs pour le Mali qui s'est tenue à Bruxelles le 15 mai, avez-vous eu l'impression d'être entendus ?

C. K. : Oui, l'importance des collectivités maliennes dans le processus de sortie de crise a été reconnue. Les bailleurs souhaitent que l'Etat malien décentralise son administration et que les collectivités aient en gestion près de 30 % des fonds alloués (sur les 3,2 milliards d'euros promis). C'est à la fois une réussite et un défi car les collectivités sont à présent très sollicitées et il faut avoir tous les outils concrets qui permettront la mise en œuvre du plan de relance. L'enjeu aujourd'hui, pour l'Etat malien comme pour ses partenaires internationaux, est de permettre aux élus locaux maliens d'assumer pleinement leurs responsabilités. Parmi les vecteurs d'actions, les ONG sont des partenaires habituels. C'est ainsi que des collectivités françaises ont attribué des subventions à plusieurs d'entre elles, notamment *Afrique verte*, qui travaille sur l'amélioration de la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel.

Propos recueillis par le CFSI le 9 juillet 2013

A lire aussi : [Coopération décentralisée et Alimentation en Afrique](#)



► **« Coopération décentralisée et alimentation en Afrique – Agriculture et développement rural » - édition mars 2010 !**

CFSI et Cités Unies France

Prix public : 25 euros

En 2008, les « émeutes de la faim » en Afrique et dans le monde interpellent les collectivités réunies au sein des groupes-pays de Cités Unies France.

Pour répondre à leur souci de disposer de clés de compréhension et d'analyse utiles à leur action, le Comité Français pour la Solidarité Internationale et Cités Unies France lancent une réflexion sur les enjeux, méthodes et pratiques de coopération décentralisée en matière d'appui à l'agriculture, au développement rural et à l'alimentation en Afrique. Cet ouvrage à vocation pédagogique est le fruit de ces travaux.